

## ANNEXE B

# LE CANADA ET LES NÉGOCIATIONS RELATIVES À L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LE COMMERCE DES SERVICES (AGCS)

### Introduction

En 1999, le gouvernement fédéral a tenu des consultations avec des Canadiens et des Canadiennes de toutes les régions du pays pour recueillir leur avis sur les intérêts commerciaux en général, en prévision de la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle. Ces entretiens se sont avérés très instructifs et ont grandement contribué à définir la démarche du Canada à l'égard du programme de négociations commerciales. Au début de l'an 2000, les négociations prescrites sur les services (et sur l'agriculture) ont été lancées au sein de l'OMC. Le gouvernement s'est engagé à poursuivre ce dialogue avec les Canadiens et les Canadiennes pour aider à définir la position du Canada en vue de ces négociations.

Le présent document vise à recueillir vos points de vue sur les objectifs et les priorités du Canada dans le cadre des négociations sur le commerce des services, exigées en vertu de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) de l'OMC.

### L'AGCS et le Canada

L'AGCS, qui est entré en vigueur en 1995, est le premier cadre multilatéral de règles régissant cette composante majeure du commerce international. Il importe que le Canada continue d'établir des règles multilatérales sur le commerce des services afin de permettre à ses entreprises d'être concurrentielles sur le marché international, dans le contexte de la mondialisation des industries de services et compte tenu de la contribution croissante des exportations de services à l'économie canadienne.

Le fait d'être un membre actif de l'OMC et de l'AGCS procure au Canada plusieurs avantages :

- il améliore l'accès des exportateurs canadiens aux marchés étrangers; ce facteur est important en raison des éléments à forte valeur ajoutée que comportent de nombreuses exportations canadiennes de services;
- il contribue à intensifier la compétitivité sur le marché intérieur en offrant aux consommateurs canadiens une gamme élargie de services à des prix plus concurrentiels, ce qui est particulièrement important étant donné le rôle essentiel que jouent les industries de services dans l'accroissement de la productivité de toute l'économie;